**Ecole élémentaire Victor Martin**

**Conseil d’école Date : 05/11/2019**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Civilité : | Nom : | Prénom : | Fonction : | Signature : |
| MME | NAJAHI | Hakima | Adjointe | + |
| MME | HARGUINDEGUY | Alyette | Adjointe | + |
| MME | N’GOM | Sophie | Adjointe | + |
| MME  | KERZONCUF | Myriam | Adjointe | + |
| MME | CASANOVA | Krystel | Directrice par intérim | + |
| MME | PORTAS | Laetitia | Adjointe | + |
| MME | GEROLT | Cindy | FSTG |  |
| MME | CASASSA | Christelle | Adjointe BD | + |
| MME | BON | Sylvie  | Adjointe | + |
| MME  | PALERMO | Pascale | Adjointe | + |
| MME  | BOYER | Christine | Adjointe | + |
| MR | LLOVET | Joël | Adjoint | + |
| MR | RENAUDIN | Michel | Elu | + |
| MME | DEVENEY | Caroline | Directrice ALP | + |
| MME | SIMONIC | Sophie | APE Les enfants du village | + |
| MME  | REINERT | Christine | APE Les enfants du village | + |
| MME | POROPANE | Marc | APE Les enfants du village | + |
| MME | CAFFELAIRE | Stéphanie | APE Les enfants du village |  |
| MME | PICARD | ISABELLE | FCPE | + |
| MME | MAIRE | Mélodie | FCPE |  |
| MME | CARUSO | Julie | FCPE | + |
| MR | LONGIN | Jimmy | FCPE |  |
| MME | CARREIRA | Maria | FCPE | + |
| MR | MERLE | Didier | FCPE |  |
| MME | FRANCESCHI | Méline | FCPE | + |
| MME | TONDEUR | Céline | FCPE | + |
| MME | CARDONA | AUDREY | FCPE | + |

|  |
| --- |
| **Ordre du jour** :* Bilan de rentrée : chiffres et organisation de l’école
* Règlement intérieur
* Projets d’école et de classe
* Coopérative
* Bilan des exercices évacuation incendie et PPMS
* L’accompagnement à la scolarité : l’AVES
* Points concernant la municipalité : organisation du temps périscolaire, cantine, travaux,
 |

**Début du conseil d’école : 17h30**

**1. Accueil**

* Présentation des membres présents : Mme PICARD suppléante FCPE
* Rappel du rôle des parents délégués : droits et devoirs

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre et peut se réunir en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Les questions à inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au directeur 10 jours avant la réunion.

Pourquoi le conseil d'école se réunit ?

Pour améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. C'est notre priorité à nous enseignants et à vous parents. Tout ce que l'on met en œuvre ce n'est que pour améliorer la vie de l'élève.

Quelles sont les missions du parent délégué ?

- être à l'écoute des parents : c'est le rôle privilégié, vous devez d'ailleurs vous assurer qu'ils savent tous que vous êtes leur délégué.

- être leur porte-parole, tout en étant vigilant quant aux informations données par le parent.

- être le médiateur si nécessaire (orientation vers les professionnels, motiver, apaiser, sécuriser)

Et cela toujours pour défendre les intérêts des enfants et non pas seulement le sien.

**2. Bilan de rentrée**

278 élèves, 4 élèves de plus que l’an passé. 11 classes réparties de la façon suivante :

* CPa : 26 élèves
* CPb : 26 élèves
* CP/CE1 : 24 élèves, (11/13)
* CE1b : 26 élèves
* CE1/CE2 : 11 + 14 = 25 élèves
* CE2 (a) : 26 élèves
* CE2 (b): 27 élèves
* CM1(a) : 23 élèves
* CM1(b) : 24 élèves
* CM2(a) : 26 élèves

CM2(b): 25 élèves

* Jours de décharge : Le jeudi et le vendredi toute la journée.
* Des évaluations nationales passées en CP et en CE1 :

→ En français, les évaluations reflètent globalement le niveau des élèves de l’école. Elles sont adaptées mais n’apportent aucune information supplémentaire aux enseignantes de CP et CE1.

→ En mathématiques, les exercices sont piégeants et piégeux. Ils ne permettent donc pas de dresser un profil cohérent des élèves et de cibler leurs difficultés. Les enseignantes les trouvent par conséquent sans intérêt et pensent qu’ils pénalisent les enfants et les mettent en difficulté.

La saisie des résultats prend énormément de temps, même si on note une évolution par rapport à l’an passé. Nous attendons encore une simplification et une amélioration sur ce point là.

La restitution n’a eu lieu qu’en octobre, ce qui paraît trop tardif pour les enseignants concernés.

**3. Règlement intérieur**

Lecture, modification et vote du règlement intérieur.

Vote du règlement : abstention : 0

Le règlement est adopté.

**4. Projets d’école et de classes**

*Les projets de l’école*

* **Le cross** (réservation du stade pour le jeudi 7 mai, attente de la réponse de la mairie)
* **La chorale**, (réunion à venir en attente d’une date de réunion ; la chorale annulée l’année dernière n’a pas pu être reportée en décembre, la salle Obino étant réquisitionnée pour de nombreuses manifestations). Nous avons conservé 2 chansons de l’année dernière par cycle pour la chorale de cette année et nous en ajouterons de nouvelles. Nous espérons que la salle Guy Obino nous sera encore prêtée cette année.

Monsieur Renaudin nous précise qu’il ne devrait pas y avoir de problème.

* Le comportement citoyen à l’école : **le recyclage des piles usagées.**
* **La journée à thème** : prévue pour le jeudi 9 et vendredi 10 avril autour du thème « Le moyen âge ». Cette année, deux journées sont prévues afin que toutes les classes puissent participer à tous les ateliers proposés. Nous sommes en train de réfléchir à une sortie scolaire au château de Mornas en lien avec cette journée à thème. Ce projet sera financé par la coopérative.
* **Le journal scolaire** avec une parution semestrielle : une en janvier et une en juin. L’année dernière le journal a été publié en couleur grâce à la participation de la mairie. Cependant, la distribution a été faite trop tard dans l’année. Nous essaierons cette année de diffuser le dernier numéro début Juin.

*Les projets de classe*

Présentation par chaque enseignante des projets de classe.

* **Valbacol**: pour 4 classes Mmes Michel, Najahi, Palermo, Kerzoncuf. (1 séance tous les 15 jours)
* **Névache**: pour 3 classes, Mmes Portas, Harguindeguy, Casanova. (1 classe de neige cette année pour la classe de Mme Portas, deux classes vertes du 12 au 20 Mai)
* **Voile**: Mme Boyer
* **Escalade** : Mme Bon et Mr Llovet. (2 ETAPS interviendront sur 6 séances au sein du nouveau gymnase).
* **Ecole et cinéma** pour 5 classes :

 → 4 du cycle 2 : Mmes Palermo, Harguindeguy, Ngom, Kerzoncuf

 → 1 du cycle 3 : Mme Bon

**Exposition du FRAC** : l’équipe enseignante regrette que l’accès à cette exposition soit limité quant au nombre de classes cette année.

**Piscine**: 7 classes du CP au CE2 sont concernées cette année.

**BCD**: toutes les classes sont intéressées par le prêt de livres. Les parents volontaires et disponibles pour effectuer ce prêt sont très peu nombreux (on en compte 5 environ). Un planning sera établi prochainement afin que chaque classe puisse en bénéficier à raison d’une fois tous les 15 jours.

Dates proposées par les parents d’élèves de la FCPE: jeudi matin et vendredi après-midi

**5. Coopérative**

Cette année 9 classes ont une coopérative de classe.

Le montant demandé aux familles n'a pas changé: 15 euros pour un enfant et 12 euros par enfant si plusieurs enfants d'une même famille participent à la coopérative de classe.

15 euros par élèves sont reversés à chaque classe et doivent être utilisés à des fins pédagogiques dans l'année.

Actuellement:

* 227 élèves sont inscrits à la coopérative de classe
* 203 ont versés une cotisation
* 24 ne l'ont pas encore fait

Ainsi au 1ER septembre 2019, le solde était de + 3 030,49 euros.

- 644,88 euros ont été utilisés pour payer l'adhésion à l'OCCE, les cotisations et assurance pour tous les enfants de l'école (tous sont assurés) et l'assurance pour le matériel acheté les années précédentes avec la coopérative de l'école (vidéoprojecteurs);

- 3 000 euros de régie d'avance ont été donnés aux classes participantes;

+ 2 928 euros ont été versés par les familles.

Le solde actuel est de **2 313, 61 euros** auquel il faut ajouter 300 euros de subvention USEP de la mairie accordée en mai dernier.

Les rentrées d’argent avec des actions prévues et reconduites cette année :

* Le Festival du livre du lundi 25 mai au vendredi 29 mai 2020.
* La vente des photos de classe.
* APE les enfants du village : les parents délégués proposent comme l’année dernière de mettre en place une vente de blé entre autre pendant le marché de Noël et une tombola commune avec l’école maternelle Frédéric Mistral.

*Dépenses prévues : trouver une troupe de spectacle intervenant sur le thème du Moyen-âge.*

**6. Bilan des exercices évacuation incendie et PPMS**

Rappel des textes : au moins trois exercices incendie et deux exercices PPMS (attentat intrusion et risques majeurs) dans l’année.

Depuis le début de l’année, nous avons fait un exercice incendie le 19/09 et un exercice PPMS, attentat intrusion le mardi 15 /10. Tous ces exercices ont été expliqués aux enfants.

Rappel aux familles : les consignes et les conduites à tenir en cas d’attaque sont affichées à l’entrée de l’école.

* **L’exercice incendie** n’a posé aucune difficulté. Les élèves sont sortis dans le calme et ont respecté les consignes de sécurité. La sonnerie a été entendue par tous. Certains élèves de CP ont été plus sensibles et ont mis davantage de temps à évacuer.
* **Concernant l’exercice PPMS risque attentat/intrusion** cela a été plus compliqué, notamment dans la gestion du groupe. En effet, nous avons réalisé cet exercice pendant un temps de récréation avec la participation de la directrice ALP. Nous avions choisi d’évacuer l’école après l’intrusion d’individus dans la cour de récréation.

Nous avons apprécié la présence d’un référent mairie ainsi que de la police municipale. Mais l’échange a été de courte durée et certaines de nos questions demeurent encore sans réponse. Une discussion plus approfondie et une révision du PPMS, avec du personnel compétent, seraient donc de rigueur. Les enseignants de l’école sont demandeurs d’une formation secourisme et prévention des risques (PPMS) afin de gérer au mieux le dispositif.

A l’issue de cet exercice nous avons pu constater :

* Que la sonnerie est facilement identifiée dans les bâtiments mais que dans la cour de récréation lorsque les enfants jouent le signal est plus difficilement perceptible.
* Qu’il est nécessaire que chaque enseignant ait un double des clés de chaque sortie de l’école. Une doléance a été faite au mois de septembre mais nous n’avons pas encore eu de retour à ce jour.
* Il serait souhaitable qu’un système d’ouverture avec bouton-pression des portails du côté de la salle Géréaud et des préfabriqués (plateau de sport) soit installé afin de faciliter la sortie rapide de l’école en cas d’intrusion, sans avoir besoin d’avoir son trousseau de clés sur soi en permanence. Une doléance devra être faite dans ce sens.
* Que le déclenchement de l’alarme PPMS n’a posé aucun problème. On note cette fois-ci une facilité sur la mise en marche. La sonnerie s’est arrêtée environ 5 minutes plus tard sans que l’on intervienne manuellement.
* Que la police municipale est arrivée très rapidement, environ 5 minutes après le déclenchement. En revanche je ne suis pas parvenue à répondre à leur appel téléphonique, trop occupée à rappeler les consignes de sécurité et à tenter de calmer les enfants.
* Qu’il est très compliqué de compter les élèves quand le groupe est trop nombreux.
* Que les sorties empruntées par les enfants n’étaient pas forcément les plus pertinentes.
* Que les enfants se sont retrouvés tous agglutinés devant les portails, empêchant une sortie rapide et efficace de l’école.
* Que certains automatismes ne sont pas encore présents : fermer les portes et les fenêtres, prendre son téléphone, récupérer les clefs de l’école, le registre des élèves…
* Que l’évacuation d’un élève handicapé pose réellement problème. Notre école possède énormément d’escaliers limitant le passage et l’accès d’un fauteuil roulant.

***La police municipale souligne la vulnérabilité de notre portail d’entrée. En attendant qu’il soit changé il est recommandé de renforcer sa sécurité en rajoutant un cache gâche.***

**7. Points concernant la municipalité :**

* **Accueil et temps périscolaire :** de 16h30 à 17h : temps libre, goûter ; de 17h à 17h30 : pause cartable ou activité : de 17h30 à 18h : temps libre. Il est proposé aux familles 2 forfaits : de 16h30 à 17h ou de 16h30 à 18h.

LA PAUSE CARTABLE

L’accueil se fait au niveau des préfabriqués depuis le 4 Novembre.

Des activités manuelles vont être conduites par l’équipe du périscolaire (exemples : des décorations pour le marché de Noël ; réalisation d’affiches sur les droits de l’enfant…)

Une demande d’une table de ping-pong et d’un terrain de foot/ basket a été faite.

Pendant la pause cartable, les parents ont la possibilité d’inscrire leur(s) enfant(s) dans le groupe qui fera les devoirs en classe avec un enseignant.

LA PAUSE MERIDIENNE

Pendant la pause méridienne : afin de gérer au mieux ce temps périscolaire, des jeux de sociétés seront mis à disposition des enfants et la bibliothèque sera ouverte aux plus jeunes pour leur permettre de lire calmement ou de réaliser des activités manuelles (perles, pliage…).

* **Travaux déjà effectués dans l’école :** Durant l'été un traitement des infiltrations du local de stockage a été effectué. La remise en peinture du local sera intégrée à la préparation budgétaire 2020.
* **La BCD**: 25 chaises ont été livrées pour meubler la BCD. La bibliothèque est fonctionnelle et agréable.
* **Le portail d’entrée de l’école :** La mairie confirme que le changement du portail, l'installation d'un visiophone et le réajustement de la sonnerie seront intégrés dans les demandes pour le budget 2020. Cela sera soumis à l'arbitrage budgétaire. Il en est de même pour la réfection des sanitaires du bas. Nous notons par ailleurs que les escaliers donnant accès aux toilettes de la cour du bas sont vraiment très abimés et déformés par l’usure.
* **Travaux à effectuer** : Monsieur Renaudin nous explique que les budgets consacrés au fonctionnement des écoles ne seront pas impactés par les travaux qui seront à effectuer suite aux intempéries dans certaines écoles de la ville.
* **Deux classes qui donnent sur la rue Jean Jaurès** : Mme Caruso (parent d’élève) fait observer que n’importe qui peut rentrer au sein des classes par les fenêtres, point qui a déjà été abordé en conseil d’école. Les parents d’élèves souhaiteraient que ce point soit remis à l’ordre du jour et soulèvent un paradoxe : on veut protéger le portail d’entrée mais l’accès par les fenêtres n’est pas protégé ».
* L’école est dans un périmètre qui relève de l’ ABF (Architecture bâtiments de France), bloquer les fenêtres avec des barreaux n’est pas possible sans leur accord. Il faudrait trouver d’autres systèmes anti-intrusion.
* **Classes surchauffées en été** : les préfabriqués, qui accueillent les élèves pendant le temps périscolaire, et la cantine sont des espaces climatisés, alors que les classes ne le sont pas. Nous nous interrogeons sur la cohérence de ces décisions. Il existe des systèmes de rafraîchissement qui ont été mis en place dans certaines écoles et dans certains locaux, M. Renaudin va se renseigner pour savoir si notre école pourrait en bénéficier.
* **Les rideaux des classes**: de nombreuses classes ont leurs rideaux dans un piteux état. Ils demanderaient à être remplacés. Certains ne tiennent que par un seul anneau.
* **L’alarme de l’école**: fonctionne-t-elle correctement ? La plupart du temps elle est désactivée.
* **TBI :** des dysfonctionnements fréquents à cause des mises à jour et des interventions très lentes et peu efficaces. Certaines classes ne peuvent pas profiter pleinement de leur équipement. C’est dommage.
* Une classe a des soucis avec le TBI depuis le mois d’Avril. Monsieur Renaudin nous dit qu’il va intervenir de son côté pour faire avancer plus vite les réparations.
* Faire une doléance pour les infiltrations dans la salle Géréaud et dans la salle vidéo.
* **Séance de cinéma offerte par la municipalité à l’occasion des fêtes de fin d’année**: **«**Mimi & Lisa, les lumières de Noël »sera diffusé et pour le cycle 2  et ce sera « Aïlo : une odyssée en Laponie » pour le cycle 3.
* **Poursuite du dispositif de l’accompagnement à la scolarité dans notre école**: deux groupes de 5 élèves, à raison de deux fois par semaine pendant 1h30, à ce jour, bénéficient d’un « coup de pouce » pour faire leurs devoirs. Beaucoup de demandes favorables de la part des parents cette année. Nous avons dû faire des choix pour sélectionner les enfants concernés.

**8. Divers :**

**- La sortie des classes aux différents portails :** les élèves se retrouvent agglutinés devant les portails, les sorties se font difficilement. Les parents d’élèves ont aussi soulevé un problème : des parents, en début d’année, ne savaient pas par quel portail devait sortir leur enfant.

Il faudra, l’année prochaine, afficher cette information sur les deux portails.

**- Question d’un parent d’élève** : y a-t-il de l’amiante dans l’école ? Un DTA a-t-il été fait dans l’école ? Si oui, qu’indique-t-il ?

M. Renaudin : les collectivités avaient l’obligation de tester les bâtiments publics, il pense que cela a été fait sur l’ensemble des bâtiments municipaux.

La directrice précise que la commission de sécurité est passée dans l’école et a donné un avis favorable.

Remarque d’un parent : les enfants qui mangent au dernier service de cantine n’ont plus la totalité du repas (il manque parfois l’accompagnement).

Une personne qui possède un potager sur le plateau (le potager de Maria) se propose d’intervenir au sein de l’école afin de faire des plantations. Les parents délégués de la FCPE demandent si des enseignants seraient intéressés par ce type d’intervention et s’il existe au sein de l’école un espace disponible pour accueillir le potager. Monsieur Renaudin pense qu’il serait plus pertinent que les classes se déplacent vers le potager (se situant aux alentours de Valbacol). Une rencontre entre la directrice et cette personne sera à prévoir en amont.

**Fin du conseil d’école : 19h30**

Présidente : Mme Casanova. Secrétaire : Mme Ngom